

LES VRAIS MONNAYEURS DE NÎMES ET ALENTOURS

Compte rendu du Collectif d'animation 06/10/2017

Sont là : Jean-Louis, Marie-Pierre, Gérald, Dalia, Claire, Franck, Jacques

Excusée : Charlotte

Ordre du jour :

- Validation du travail autour de l'argumentaire, il y a un projet.
- Ouverture compte en banque (quand le faire? Qui s'en charge? Il faut deux personnes).
- Engagement service civique (voir Charlotte).
- Validation de devis d'impression (on peut en parler).
- Dessin des billets (Où en est-on? En sachant que les choses peuvent être faites rapidement).
- Créer des événements Sémaphore.
- Tampon en braille (subvention ARAMAV?).
- Feuille de route des commissions dans les semaines à venir.
- Achats d'exemplaires de l'âge de fer (100 ou 500).
- Adhésion sol ou MLCC?
- Calcul budget? (à faire impérativement lors de la prochaine réunion). Il faut le faire pour pouvoir travailler sur la question de l'intérêt général.
- Validation du montant du loyer du Spot? (voir avec Charlotte. 30 euros apparemment).
- Validation de la règle du jeu.
- Prises de décisions hors de réunion. Comment ça se passe? Quelles modalités? (Framadate).
- Quelles modalités pour agréer les prestataires? (ce n'est pas urgent, mais on travaillera dessus s'il on a le temps).
- Dossier pour ACPR. Relations avec la banque de France.
- Refonte de la page Facebook (Service civique et Claire).
- nimesentransition.org. (Quelle participation financière?) En sachant que kroko.fr est disponible (à réserver; 2,99 euros/an).
- Création d'événements.

Marie-Pierre ne souhaite pas être affectée au pôle financier : Jean-Louis s'y colle.

Marie-Pierre reste membre du CA sans affectation ni commission.

Pour le moment l'hébergement de la page web des Vrais Monnayeurs se fait sur nimesentransition.org. Il est proposé une participation financière de 36€/an. En sachant que kroko.fr est disponible (à réserver). Le domaine kroko.fr sera réservé par Jacques ou Franck. Pour 3€ euros. A noter que si l'on déménage le site, il faudrait le faire rapidement.

Validation du travail autour de l'argumentaire, il y a un projet. Nous avons travaillé sur la question du positionnement de la Charte. Comment présenter l'argumentaire? Le présenter en même temps que les règles du jeu? Abandon de la notion de « label éthique ». Jacques communiquera rapidement sur le sujet. Claire enverra un retour sur l'entretien fait la semaine dernière avec Franck (Sébastien, Aux pâtes fraîches). Le flyer sera d'abord tiré sur imprimante à moins de vingt exemplaires qui seront présentés à une sélection de partenaires potentiels connus et intéressés pour avoir leur retour avant l'impression de meilleure qualité en plus grande quantité.

Validation de la règle du jeu.

Lecture de la « Règle du jeu » par Dalia. Question de Marie-Pierre : Un prestataire qui accepte d'être bureau de change, quel est son intérêt? Il s'affiche comme partenaire, il pourra avoir un logo particulier sur le visuel (donc brasser une population qui ne serait pas forcément venue à première vue dans son magasin).

Montant de la cotisation annuelle des prestataires? Entre 20 et 50 euros. Avec un montant conseillé de 35 euros.

Validation de devis d'impression.

Pour les billets (pour fabriquer la valeur de 48400 Krôcôs:

- 380 euros hors taxes (456 TTC) : 2 faces qui ne sont pas tout à fait les mêmes au niveau du papier kraft (un côté brillant un côté mat. Tirage en « bascule » : certains billets auront le recto côté brillant, d'autres côté mat.
- 495 hors taxes (594 TTC) : Même chose, mais intègre en plus un passage de blanc (facteur important d'anti-fraude).
- 840 euros hors taxes (1008 TTC) : Recto-verso classique supprimant le problème des rectos mat/brillant. Et un passage de blanc recto et verso.

Le graphisme des billets? Que met-on dessus? Quels dessins choisit-on? Mettre sur les billets une marque nîmoise (comme un produit du coin : la gariguette, le jean, incroyables comestibles...?). Pour le graphisme, on verra ça plus tard, il faut mûrir (plutôt pas les monuments par contre).

Tampon en braille (subvention ARAMAV?).

C'est Dalia qui va les contacter.

Ouverture compte en banque (quand le faire? Qui s'en charge? Il faut deux personnes).

Franck Médina et Jean-Louis Bézert sont les référents. Nous avons fait un retour sur les mails reçu des représentants de la Gentiane. Ils ont un guichet ouvert en ville accessible pour pouvoir faire un échange des Gentianes en euros. Le crédit municipal peut-il le faire? Lors du dernier contact, la réponse a semblé négative.

Adhésion sol ou MLCC? Il est important d'apparaître sur des sites et d'avoir un réseau d'information.

MLCC site collaboratif qui recense les monnaies locales et citoyennes. Qui permet de faire de la formation aussi. Gratuité. On peut commencer rapidement.

Sol, les cotisations sont plus chères. Mais ils proposent de l'accompagnement pour la reconnaissance d'utilité publique. 1 fois par semaine une réunion par téléphone. A commencer un peu plus tard. Quelles sont les conséquences pour l'association? (doit-on mettre de particulier sur les flyers? A quoi sommes-nous engagés par rapport à eux si l'on adhère?).

Il faudrait donc les contacter (pour Charlotte et Cédric commission développement).

Achats d'exemplaires de l'âge de faire (100 ou 500).

100 exemplaires : Franck. Avec la facture pour remboursement.

Engagement service civique : voir Charlotte.

Quelles missions lui demande-t-on?

Vendredi, invitation par le PS à propos d'une réunion sur les monnaies locales. Prof en économie sociale et solidaire qui vient parler de la monnaie locale. Puis rencontre avec Aigues-mortes (Le Flamant). 4 personnes ont dit oui. Donc Franck et Jacques y vont.

Demande de rescrit (intérêt général) : il faut au préalable valider le budget provisionnel ; Jean-Louis et Franck doivent s'y atteler.

Prochaine réunion prévue le mercredi 22 novembre.